

Sommaire exécutif

Étude régionale sur le navettage

Volet qualitatif
Groupe de discussion

Groupe 5
MRC de Montcalm



DATE 2020-05-05 NUMÉRO DE PROJET 71483-001



SOMMAIRE EXÉCUTIF

Rappel méthodologique :

Groupe tenu le 20 avril 2020 auprès de 6 navetteurs de la MRC de Montcalm.
Le groupe a été tenu en ligne via la plateforme GoToMeeting et a duré 90 minutes.

Profil des participants du groupe 5

	Sexe	Âge	Type d'emploi	Ville de résidence	Région du travail
1	Homme	45	Chauffeur	Sainte-Julienne	Laurentides
2	Femme	47	Maison du développement durable (Ville de Montréal)	Saint-Lin–Laurentides	Montréal
3	Homme	62	Gestionnaire d'immeubles	Saint-Lin–Laurentides	Montréal
4	Femme	44	Conseillère en sécurité financière et représentante en épargne collective	Saint-Lin–Laurentides	Montréal
5	Femme	44	Conseillère en réadaptation	Saint-Calixte	Saint-Jérôme
6	Homme	38	Cariste	Sainte-Julienne	Saint-Jérôme

1. Les motifs qui sous-tendent le choix du navettage

Par rapport au volet quantitatif et aux groupes précédents, les participants de la MRC de Montcalm viennent confirmer les informations récoltées :

- C'est aussi par amour pour leur travail et ses conditions que les participants de ce groupe font ce choix. Ils sont à l'emploi de leur organisation depuis longtemps ou à leur propre compte, ce qui leur confère une autonomie qu'ils apprécient grandement.
- Ils ont le sentiment qu'un travail aux conditions équivalentes n'existe pas dans la région de Lanaudière. En le quittant, ils perdraient beaucoup d'avantages acquis au fil du temps. Ils choisiraient donc de déménager plutôt que de changer d'emploi.
- Ils ne veulent pas calculer les coûts liés au navettage, mais ceux qui l'ont fait sont d'avis qu'au final, ils sont avantagés par le prix des maisons et le coût de la vie dans la région.
- Ils sont aussi conscients que leur choix de vie, soit celui de s'établir en campagne, s'accompagne de longs trajets en voiture.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

1. Les motifs qui sous-tendent le choix du navettage (suite)



Ce que ce groupe fournit comme informations supplémentaires :

- Pour les navetteurs qui participent à cette discussion, l'autonomie mentionnée précédemment leur permet d'ajuster leur horaire de travail en fonction des heures de pointe, et ainsi réduire leurs temps de déplacement.
- Pour les travailleurs autonomes dont la clientèle est déjà bien établie à Montréal, travailler à partir de Lanaudière n'est pas envisageable. La grande majorité des clients n'accepteraient pas de faire autant de kilométrage pour le même service et se tourneraient vers la concurrence.
- Les navetteurs de Montcalm mettent en lumière l'absence d'alternative. Le train de banlieue n'étant pas une option considérable pour eux en termes de durée du trajet, ils n'ont pas d'autres options que d'utiliser la voiture.

2. Perception du marché de l'emploi dans Lanaudière

Par rapport au volet quantitatif et aux groupes précédents, les participants de la MRC de Montcalm viennent confirmer les informations récoltées :

- La plupart des navetteurs de Montcalm ont déjà regardé les emplois offerts dans la région, mais n'ont pas trouvé l'organisation qui leur offrirait des conditions au moins équivalentes à celles qu'ils ont actuellement. C'est particulièrement le cas en matière de salaire, alors que les écarts entre Montréal et Lanaudière sont très élevés.
- Ils ont l'impression que, puisque Lanaudière est composée de petites villes ou de villages, on n'y retrouve pas de «gros» employeurs qui sont en mesure d'offrir des conditions de travail avantageuses, peut-être à l'exception du secteur des matières premières.
- À l'approche de la retraite, les navetteurs de Montcalm n'envisagent pas du tout de changer d'emploi.



Ce que ce groupe fournit comme informations supplémentaires :

- Les participants de ce groupe ajoutent que dans ces petites villes, ils sentent qu'il règne un esprit de clocher et que ceux qui sont originaires de la région font obstacle aux entrepreneurs venus de l'extérieur.
- Ils ont l'impression qu'il y a un bon nombre de travailleurs autonomes, mais pas dans les domaines qui fonctionnent surtout grâce au référencement et au réseautage.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

3. Argumentaire pour la rétention

Par rapport au volet quantitatif et aux groupes précédents, les participants de la MRC de Montcalm viennent confirmer les informations récoltées :

- Le salaire et des conditions de travail comparables font évidemment partie des critères de ces navetteurs pour accepter un poste dans la région, mais ils ont aussi mentionné :
 - l'autonomie et la liberté dans les décisions;
 - la flexibilité des horaires et la possibilité de faire du télétravail;
 - la stabilité de l'emploi;
 - les défis et les projets stimulants;
 - la compétence des gestionnaires.



Ce que ce groupe fournit comme informations supplémentaires :

Ce groupe rassemblait aussi quelques participants qui ont expérimenté l'entrepreneuriat ou qui sont présentement travailleurs autonomes. Ils ont rencontré des obstacles et proposent des pistes d'amélioration en matière d'infrastructures en tous genres, qui, selon eux, faciliteraient le développement d'entreprises ou en encourageraient certaines à s'installer dans la région :

- L'amélioration des canaux de communications afin qu'ils répondent mieux aux besoins des entreprises (réseau Internet, journaux, radio, etc.);
- L'amélioration du réseau de transport en commun;
- Favoriser le réseautage entre les entrepreneurs.

Pour plus d'information :

Cyntia Darisse
Vice-présidente, bureau de Québec
B 418-522-7467 poste 1004
C. cdarisse@leger360.com

Leger



leger360.com



[@leger360](https://twitter.com/leger360)



[/LegerCanada](https://www.facebook.com/LegerCanada)



[/company/leger360](https://www.linkedin.com/company/leger360)



[@leger360](https://www.instagram.com/leger360)